

CONTRAT PANIERS « LES PÊCHERS MIGNONS » PUGET
(à remettre au référent ou envoyer au 36 rue des Fougères 83480 Puget sur Argens)

Nom et coordonnées du référent : Jean-Luc PIERRÉE 06.08.58.41.07.



Contrat : du 05/05/2022 au 29/09/2022 Le présent contrat est signé entre :

Anne GAUTHIER 178 route de la roquette 83520 Roquebrune sur Argens
Tél:06 88 50 14 41

Et le consommateur adhérent : (adhésion faite le : / / sous le n° ____ / ____)
 Sur Hello Asso Sur adhésion papier

NOM PRENOM.....

ADRESSE :.....

.....

TEL : ____ MAIL : _____

<u>le producteur s'engage</u>	<u>le consom'acteur s'engage</u>
<ul style="list-style-type: none">- À livrer en fonction du contrat le nombre de paniers prévus avec des légumes cultivés par ses soins selon les règles de l'agriculture biologique sur la base de paniers à 15 ou 20€ (moyenne sur la saison)- À se rendre disponible pour rencontrer les Consom'acteurs à leurs demandes ou à son initiative, en fonction de l'actualité.- À faire tout son possible en cas de pénurie due à un aléa climatique pour que cela ne dure pas.	<ul style="list-style-type: none">- À s'acquitter de la cotisation d'adhésion à BIOCONSOM'ACTEURS MER ESTEREL- À participer à la vie de l'association en fonction de ses disponibilités (distributions, réunions)- À venir avec un contenant (panier, cabas, ...) pour transférer ses légumes au point de distribution.- <u>À récupérer ou faire récupérer par une personne de son choix son panier le jour et aux heures prévues. Sans consignes préalables une commande non récupérée sera redistribuée l'initiative de la ou des bénévoles assurant la distribution</u>- À être solidaire en cas d'aléas naturels- À régler d'avance les paniers sur la durée du contrat- À faire le maximum pour passer son panier à une autre personne en cas d'absence. (maximum 2 dates sur les 5 mois définies à l'avance)

FORMULE CHOISIE:

En option un bouquet d'aromate chaque semaine (Persil ou basilic), 1€, spécifiez votre préférence :

Basilic Persil Variable

22 paniers à 20 €; Option bouquet aromates 22€; soit un montant total de _____ €

____ paniers à 20 €; Option bouquet aromates ____ €; soit un montant total de _____ €

La (ou les) date(s) sans panier seront le ____ / ____ et le ____ / ____

22 paniers à 15€ ; Option bouquet aromates 22€; soit un montant total de _____ €

____ paniers à 15€ ; Option bouquet aromates ____ € ; soit un montant total de _____ €

La ou (les) date(s) sans panier seront le ____ / ____ et le ____ / ____

RÈGLEMENT: Détail du règlement: _____

(règlement par chèque à l'ordre de: Anne GAUTHIER)

Les chèques seront remis par l'association au début de chaque mois (Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre) pour encaissement.

Le producteur et le consom'acteur s'engagent à respecter le présent contrat en apposant leur signature précédée de la mention «contrat lu et approuvé»

Signature producteur

date

signature adhérent